

Assemblée de paroisse du 19 mars 2026 - Cressier

Ouverture à 20h de la séance ordinaire de l'Assemblée de paroisse 2026 (AP)
par son président, M. Serge Attinger.

Présent (e)s : personnes présentes (selon la liste en annexe 1) **55**

Excusé(e)s : personnes excusées (selon la liste en annexe 1) **24**

Préambule

La séance a été valablement convoquée, l'ordre du jour publié dans le Bulcom, sur le site Internet et distribué en paroisse.

La liste de présences circule.

Nomination des scrutateurs-trices pour les votes à mains levées.

1. Méditation

La méditation est conduite par Ruth Letare, sur la base du texte biblique de Luc 5. Il s'agit de la pêche miraculeuse et Ruth nous encourage à avancer avec confiance, à « jeter les filets ». Là où l'eau est profonde, où le terrain est moins familier, continuer à avancer sans reculer devant les défis qui sont devant. Veiller à avoir le cœur ouvert au milieu de l'adversité, même si ce n'est pas un réflexe naturel car la peur nous ferme, sur nous-mêmes et vis-à-vis des autres et cette peur dirige notre focus sur le manque et vers le passé (terrain connu). La peur peut engendrer découragement et elle coupe la capacité d'oser avancer.

Au contraire la confiance en Dieu nous ouvre et nous pousse à l'aventure. La grande aventure d'« Oser Dieu pour des vies transformées ».

Jésus dit à Pierre et nous dit de ne pas nous arrêter, de continuer à jeter les filets et de nous sentir unis. Et les filets ne sont pas lancés pour piéger, mais pour libérer. La diversité est une richesse et il y a différentes façons d'annoncer la Bonne Nouvelle.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 25 mars 2025

Le procès-verbal a été publié sur le site Internet de la paroisse de l'Entre-deux-Lacs.

L'Assemblée valide le fait ne pas procéder à sa lecture complète.

Florence Droz demande une correction au point 6 traitant de l'engagement du coordinateur de jeunesse. Selon elle, Frédo avait dit qu'un coordinateur serait engagé uniquement si son salaire était préalablement assuré par les dons. Frédo n'étant pas encore arrivé à l'AP, nous lui poserons la question ultérieurement.

Florence fait la remarque que c'est dommage qu'il n'y ait pas eu sur le site de lien pour le PV directement avec l'ordre du jour de la nouvelle AP. Béatrice en tiendra compte pour la convocation de 2027. Florence mentionne également que le jeudi n'est pas un bon jour pour l'AP.

Le procès-verbal du 25 mars 2025 est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteure Béatrice Macherel.

3. Comptes 2025

Ce point de l'ordre du jour est traité par Olivier Muriset, responsable ad intérim de la caisse centrale de la paroisse, et les vérificateurs des comptes sont Anouk Gillibert et Nicolas Pointet.

3.1. Présentation des comptes

- Comptes généraux de la paroisse
- Comptes de la CEJ

Olivier rappelle la structure des comptes via un PowerPoint (annexe 2).

Le CP n'ayant pas trouvé de remplacement au caissier général Frank Rossel, Olivier a assuré cette tâche par intérim. Il souligne que dans les faits c'est Sophie Rossel qui l'a énormément aidé. Sophie est présente pour répondre aux éventuelles questions.

Après cette AP, Christoph Walther, s'il est élu, intégrera le CP au dicastère finance et reprendra la charge de caissier général.

Suite à la présentation, aucune question n'est posée.

3.2. Rapports des vérificateurs

Nicolas Pointet, vérificateur des comptes, donne lecture du rapport établi par les 2 vérificateurs.

3.3. Adoption des comptes

Comme prévu par l'Art. 8 du Règlement général de l'EREN, les votations ont lieu en règle générale à main levée, sauf décision contraire du Conseil paroissial.

L'Assemblée approuve les comptes 2025 à l'unanimité et donne décharge au caissier Olivier Muriset. Remerciements adressés par le Président aux nombreux-ses bénévoles impliqué-e-s dans ces tâches.

4. Compte rendu des activités paroissiales 2025 et rapport du vice-président Raoul Pagnamenta

4.1. Conseil paroissial

Au cours de l'année 2025, deux conseillers ont donné leur démission après de nombreuses années de bons et loyaux services. Nous les avons déjà remerciés en 2024 : il s'agit d'Erica Schwab et de Frank Rossel. Malgré leur retrait officiel, ils ont continué à veiller sur la paroisse en œuvrant dans l'ombre, ce qui a été très précieux.

Pressenties pour être proposées à l'élection lors de cette assemblée de paroisse, Carine Daoud Bonjour et Marina Baerfuss ont soutenu le travail du conseil depuis le mois de mai. Finalement, Marina a dû renoncer à se présenter à l'élection d'aujourd'hui pour des raisons professionnelles.

Nous aurons en revanche l'opportunité de voter non seulement pour Carine, mais aussi pour Christoph Walther, qui a récemment accepté de rejoindre le conseil à notre demande. Il reprendra le dicastère des finances, au grand soulagement de tous — si vous l'écrivez, bien entendu.

Le conseil sera ainsi composé de Jonathan Thomet (président), Nicolas Droz, Myriam Meylan, Olivier Muriset, Myriam Robert, Didier Rochat, des ministres en activité (Raoul, Frédo et Ruth) et, s'ils sont élus, de Carine Daoud Bonjour et Christoph Walther.

4.2. Conseils de communauté

4.2.1 Conseil de communauté Ouest

Trois conseillers ont donné leur démission en 2025, toujours après de très nombreuses années de bons et loyaux services : Jean-Claude Berger, Olivier Blanchoud et Grégoire Perregaux.

Deux nouvelles conseillères ont rejoint le conseil : Christine Berger et Béatrice Muriset.

Le conseil est désormais composé d'Isabelle Clottu, Christian Bonjour, Florence Deschildre, Christine Berger, Béatrice Muriset, Philippe von Bergen et moi-même (Raoul). Anne Vaytet a fait partie du conseil jusqu'à la séance de mars 2026.

4.2.2 Conseil de communauté Cornaux-Cressier-Thielle-Wavre-Enges

Christine Salzmänn a quitté son rôle de présidente, mais elle reste membre du conseil, qui est désormais composé de Florence Droz, Jocelyne Nourrice, Nicole Otth, Christine Salzmänn, Maria de Sousa, Jean-Claude Vuilleumier et la diacre Ruth Letare.

4.2.3 Conseil de communauté Lila

Pas de changement en 2025. Pour rappel, il est composé de Pierre et Nicole Läderach, Erica Schwab, Delphine Vaucher-de-la Croix, Sara Mayr, Nicolas Pointet et du pasteur Frédo Siegenthaler.

4.3. Ministres et professionnels de la paroisse

En janvier 2025, nous avons fait nos adieux à la pasteur Delphine Collaud, qui avait prolongé son engagement en remplacement de Raoul Pagnamenta parti pour son congé sabbatique au Japon en 2024.

Nous avons également pris congé de Fanny Ndong, responsable des activités liées à l'enfance. Le Conseil a décidé de maintenir un poste de coordinateur de l'enfance à 30 % et a nommé Joachim Boulanger. Compte tenu de la diminution des postes financés par la caisse centrale de l'EREN, la paroisse assumera désormais son salaire. La générosité des paroissiens s'est déjà manifestée à ce sujet.

La restructuration de l'EREN, ainsi que la mise en place des services inter paroissiaux pour la jeunesse et des services funèbres (dont nous reparlerons), ont modifié les taux d'engagement : Ruth Letare et Raoul Pagnamenta sont engagés à 80 % dans la paroisse, et Frédo Siegenthaler à 40 %.

Béatrice Macherel et Gaëtan Broquet restent fidèles à leur poste, respectivement comme secrétaire et animateur jeunesse.

Il convient également de mentionner que, de février à août, Gaël Letare a été engagé à 20 % et s'est fortement investi dans les cours Alphalive.

4.4. Musique

Il est utile de mentionner la musique lors des cultes, ne serait-ce que pour remercier les différents acteurs.

Pensons à nos organistes professionnels : Christophe Haug et John Michet à Saint-Blaise, ainsi qu'Alice Minder et Jean-Claude Nicoud, qui jouent alternativement à Cressier et au Landeron.

Nous bénéficions d'une grande diversité musicale grâce à l'engagement de nombreux bénévoles. Sans les nommer individuellement, nous souhaitons mentionner les équipes dans lesquelles ils s'investissent.

« L'équipe » anime les temps de louange à Cressier et au Landeron, tandis que « le collectif » anime ceux de Saint-Blaise.

Le projet d'un recueil de chants communs Est-Ouest progresse bien.

Merci également aux techniciens (projection et sonorisation) et à tous les bénévoles qui rendent nos cultes vivants et dynamiques.

4.5. Actes ecclésiastiques

Le 24 août, nous avons baptisé six personnes âgées de plus de 16 ans (majorité religieuse) : cinq au lac et une au temple.

Nous avons également célébré :

- trois baptêmes de jeunes enfants (deux à Lignièrès et un à Montmirail)
- deux mariages (à Cressier et au Landeron)
- 26 services funèbres

4.6. Activités au cours de l'année

Il est difficile d'être exhaustif. En dressant la liste des activités de 2025, j'ai réalisé à quel point la vie de notre paroisse est riche.

Il y a les activités habituelles, celles mises en place par les ministres, ainsi que de nombreuses initiatives portées par les paroissiens — dont certaines nous échappent même. C'est le signe d'une communauté vivante, désireuse de servir le Seigneur et d'annoncer l'Évangile.

Je serai volontairement sélectif.

Pour les enfants :

- l'Éveil à la foi (un samedi matin tous les deux mois) rassemble une vingtaine de familles
- pour les plus grands : Jeudi Dieu, SAM'DIS Dieu à Cressier, ainsi que La Ruche, Les Bourdons et Bee Happy pendant le culte à Saint-Blaise, accueillent une trentaine d'enfants

Pour les adolescents :

- 17 ont terminé le catéchisme en juin
- 11 ont commencé en août
- le groupe de jeunes « Buzz » continue son activité

Un nouveau groupe pour jeunes adultes, « Le Réduit », a vu le jour et se réunit régulièrement.

En collaboration avec le SIAJ (Service inter paroissial de l'accompagnement de la jeunesse), un camp de ski pour jeunes adultes a été organisé à Chandolin en fin d'année : 8 participants, un bon début.

À l'initiative de jeunes paroissiens, une soirée d'intégration pour les jeunes familles a été organisée le 9 novembre.

La participation aux cultes ne cesse d'augmenter. Lorsqu'un seul culte est organisé pour toute la paroisse, il devient parfois difficile de trouver de la place.

Parmi les cultes particuliers, j'en mentionne deux : notre paroisse a été sollicitée l'été passé pour les cultes radiodiffusés, et je mentionne également la célébration œcuménique des 700 ans du Landeron, le 7 septembre au château, qui a rassemblé entre 200 et 250 personnes, bien au-delà des prévisions.

Les adultes ont également pu allier réflexion et convivialité :

- trois soirées Souper-Ciné
- des études bibliques sur l'Apocalypse par le pasteur Pierre Amey
- les parcours Alphalive
- un culte-spectacle avec Gilles Galiano
- Les cultes Café croissant avec Bernard le Pèlerin et Jacqueline Frésard
- le théâtre de la Marelle sur Théodore Monod
- le spectacle-réflexion « Dignity » sur les abus
- l'atelier « Dieu, mon corps et moi »

Les 17 et 18 mai, un week-end pour couples a eu lieu à Prêles.

Parmi les événements portés par les paroissiens qui ont aussi marqué la paroisse je citerais :

- plusieurs manifestations autour d'Etty Hillesum (théâtre, conférence, culte)
- les séminaires « Libérer », régulièrement accueillis dans nos locaux

Le lieu d'écoute « l'Entre2 » est également de plus en plus sollicité.

Pour les aînés, les repas à la cure de Marin affichent complet avec 36 participants.

Enfin, le camp à Adelboden (du 8 au 13 septembre) a rassemblé 36 participants autour de la marche et de la Bible. Comme annoncé, cette liste n'est pas exhaustive.

Conclusion

L'année 2026 a déjà bien commencé. Ruth et Frédo débordent d'énergie et d'imagination. Mais, comme déjà souligné, de nombreux paroissiens s'impliquent activement : ils proposent des idées, réalisent des projets et prennent soin de la communauté.

Je ne les nomme pas, de peur d'en oublier, mais j'espère qu'ils se reconnaîtront.

Au nom des ministres, j'aimerais leur dire qu'ils sont extrêmement précieux et que nous leur sommes infiniment reconnaissants.

Raoul Pagnamenta, vice-président

5. INFO : Point de situation sur EREN 2023

5.1. Desserte ministérielle & cultes (retour sur le sondage) Myriam Robert

1. Depuis la dernière AP :

- Le synode du 6 juin 2025 a validé le nouveau tableau des postes, qui est entré en vigueur le 1 août 2025. Comme prévu, le tableau attribue à la paroisse de l'Entre-deux-Lacs l'équivalent de 2 postes. Pour rappel ces 2 postes sont financés par la contribution ecclésiastique.
- Les deux services inter paroissiaux ont été mis en place comme prévu :
 - Le SIAJ (service interparoissial de l'accompagnement de la jeunesse) dans lequel Frédo est engagé à 60 %
 - Le SIAD (service interparoissial de l'accompagnement du deuil) dans lequel Raoul est engagé à 20 %
- Avec la nouvelle organisation, notre paroisse respecte le quota de postes défini par EREN2023 : 80 % pour Raoul et pour Ruth ; 40 % pour Frédo.
- Situation stabilisée, pas de changement prévu à l'avenir.

2. Réorganisation des cultes

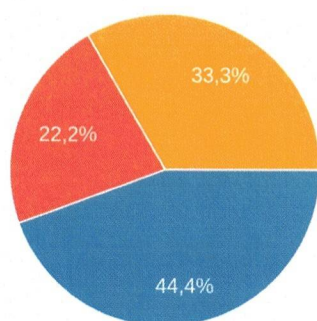
- Le sondage concernant l'organisation des cultes a été mené comme annoncé à la dernière AP. Pour rappel, l'objectif est de réduire la charge des cultes pour les ministres, afin de garder du temps pour d'autres activités qui font la vie de notre paroisse.

- Résultats du sondage organisé à la suite de la dernière AP :

- (1) 99 personnes ont répondu au sondage (un grand merci à chacun).
- (2) Un avis favorable pour le choix d'un culte unique suivi par la solution de garder 2 cultes le dimanche à 10h avec un investissement plus important des prédicateurs laïcs.
- (3) La diversité des lieux de cultes reste très largement prioritaire :

Parmi les 3 solutions suivantes laquelle préférez-vous?

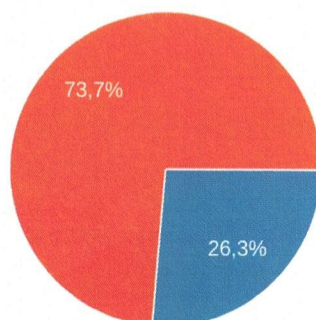
99 réponses



- Un culte unique dans la paroisse, chaque dimanche à 10h.
- 2 cultes dans la paroisse chaque week-end, avec des horaires différents.
- 2 cultes dans la paroisse, chaque dimanche à 10h, avec un investissement plus important des prédicateurs laïcs.

Si le conseil paroissial décide d'organiser un seul culte paroissial chaque dimanche à 10h, quelle solution préférez-vous?

99 réponses



- Choisir un lieu fixe, où se déroulera chaque dimanche le culte unique paroissial
- Déplacer le culte unique paroissial entre différents lieux dans la paroisse (culte itinérant)

À la suite de cela le CP a choisi :

1. augmenter un peu le nombre de cultes uniques
2. grâce à l'engagement des prédicateurs laïcs, il est possible de maintenir un nombre important de dimanches avec 2 cultes, comme auparavant.

5.2. Premières expériences avec le SIAJ et le SIAD (mis en place il y a 6 mois)

5.2.1 SIAD (Raoul Pagnamenta)

Trois régions indépendantes les unes des autres sont définies pour les services funèbres du canton : les Montagnes, le Val-de-Travers et le Littoral Ouest, Neuchâtel avec le Val-de-Ruz et l'Entre-deux-Lacs. Six

ministres se répartissent le travail selon des pourcentages différents, avec des semaines de permanence. Les pompes funèbres ont les contacts des divers pasteurs et savent qui est de service telle ou telle semaine.

Actuellement sont actifs au SIAD, à divers pourcentages, les pasteurs suivants : Yvena Garraud Thomas, Christophe Alleman, Zachée Betché et Raoul Pagnamenta. La paroisse de Neuchâtel est en recherche d'un nouveau pasteur.

Quand le ministre est de permanence, comme il couvre les SF d'une plus grande région que selon l'ancien système de service piquet, il est sûr qu'il aura des services funèbres dans sa semaine (en moyenne 3-5). Cela fonctionne bien ainsi. La famille du défunt a malgré tout encore la possibilité de choisir un autre pasteur avec qui elle a un lien particulier, si elle en fait la demande.

Raoul mentionne qu'il a insisté afin d'avoir les noms des personnes décédées, même lorsqu'il n'est pas de service, mais les infos ne sont pas toujours transmises.

5.2.2 SIAJ (Frédo Siegenthaler)

Frédo rejoint l'assemblée après 21h car il animait la soirée de catéchisme. Il informe que cette année cinq jeunes vont demander le baptême.

Pour le SIAJ, le canton est réparti comme suit :

- Val-de-Travers - la BARC - le JORAN
- Val-de-Ruz - La Côte – Neuchâtel
- Les Hautes-Joux - La Chaux-de-Fonds
- l'Entre-deux-Lacs

L'équipe du SIAJ est composée de cinq pasteurs et d'un diacre (Quentin Beck, Esther Berger, Jean-Marc Leresche, Frédo Siegenthaler, Constantin Bacha et Micha Weiss.). Esther Berger préside le colloque.

Cette année 2026 est encore considérée comme année de transition et chaque jeudi matin l'équipe se retrouve pour traiter les questions de fonds. Il est difficile d'avoir simultanément une vision à la fois communautaire et individualiste, car chaque paroisse actuellement s'organise différemment pour les groupes de l'enfance et la jeunesse.

Faut-il tout uniformiser et mettre sous un seul toit ? C'est peu aisé et malvenu de forcer un changement. On pourrait évidemment continuer comme jusqu'à maintenant, cependant il y a une force de faire les choses ensemble, en tout cas pour certains groupes. Il y a environ 25 à 30 groupes d'enfants sur le canton, et ce n'est pas facile de trouver la place de chacun d'eux dans la nouvelle configuration. Les questions sont encore en suspens concernant le ministère pour les enfants de 11 à 14 ans.

Le KT Alpha jeune que Frédo fait dans l'Entre-deux-Lacs est reconnu par ses collègues.

L'année prochaine de catéchisme sera en quelque sorte encore une nouvelle année de transition, mais Frédo est plein d'espérance et réjouit par le beau travail qui se fait. Trente-trois jeunes se forment comme moniteurs.

5.3. Finances de l'EREN et contributions ecclésiastiques Myriam Robert

Au niveau cantonal, les finances restent déficitaires et c'est un souci et une préoccupation.

- Le résultat des comptes de 2024 montre un déficit de 1.1 millions en francs, sur un budget de 11 millions.
- Décision du synode en décembre 2024 : la synode valide le principe de vente d'immeubles, avec l'accord des paroisses concernées pour les bâtiments appartenant au patrimoine administratif de l'EREN utilisés par la mission des paroisses, pour couvrir les déficits des années 2025-2027, afin de garantir la poursuite de la mission de l'EREN et l'adaptation du tableau des postes par les retraites et les départs naturels (pas de licenciements).
- Budget 2026 : Déficit prévu de 850'000 francs.

6. Point de situation sur les bâtiments

6.1. Bref rappel du contexte et des besoins et du travail du CP jusqu'à aujourd'hui

Le vice-président Raoul Pagnamenta lit le texte transmis par le président de la commission, Didier Rochat, excusé pour cette AP (annexe 3)

6.2. Prochaines étapes

L'étape proposée par le CP est qu'une étude préliminaire puisse être faite pour le centre paroissial de Cressier. Les plans actuels à disposition ne sont pas complets, il n'y a par exemple aucun plan des sous-sols. Pour pouvoir travailler sur un projet, c'est déjà une première base essentielle d'être en possession d'un plan complet. Le fait de proposer ce crédit pour une étude préliminaire n'est en aucun cas une exclusion du temple du Landeron dans les réflexions que le Conseil paroissial est en train de mener sur les bâtiments.

Nicolas Pointet prend la parole pour exprimer sa déception. Certes il conçoit que le bâtiment de Cressier est très fonctionnel et qu'on peut y faire beaucoup de choses, mais il pense qu'on met « la charrue avant les bœufs » et que pour un tel projet il faudrait déjà qu'un cahier de charges soit présenté. Ces CHF 25000.- à sortir sont une grosse somme à engager, alors que selon lui les besoins ne sont pas clairement déterminés. À son avis une votation pour ce crédit est à ce stade prématurée. La priorité de la paroisse devrait être de dépenser l'argent pour les missions de l'église. Le temple du Landeron est un rare lieu propriété de l'église et on sait que le chauffage sera coupé en 2030, alors comment va-t-on faire en hiver ? Si on décide d'investir dans Cressier, c'est un peu dire qu'on tire un trait sur le temple du Landeron !

Si c'est pour estimer la valeur des travaux, le certificat énergétique des bâtiments est d'environ CHF 3000.- .

S'il s'agit d'un aménagement intérieur utile aux activités de la paroisse (comme une nouvelle cuisine, etc.), cela oui on doit le demander à un architecte.

Mais peut-on dépenser sans autre CHF 25000.- pour ensuite peut-être s'arrêter là ?

Olivier Muriset répond que cela ne veut pas dire qu'on ne s'occupe pas du temple du Landeron. Actuellement on essaie d'être exempté de cette obligation de couper le chauffage en 2030 et on remplit les formulaires pour cette demande. Des réflexions et démarches sont donc en cours pour défendre le cas particulier que pourrait être une église.

L'idée avec EREN2023, c'est qu'à l'avenir il y ait le plus possible d'activités de la paroisse vécues ensemble. Réunir la partie est et ouest de la paroisse dans ce lieu qui deviendrait potentiellement un lieu de vie, est le rêve évoqué dans la soirée « Rêver le centre paroissial de Cressier » du 27 janvier. De belles idées ont émergé.

Philippe von Bergen souligne qu'à la rencontre est ressorti le fait qu'il y a une vision portée par la paroisse pour que ce centre puisse être un lieu polyvalent et un centre de vie pour notre paroisse. Il pourrait y avoir par exemple un bureau open space pour les pasteurs et le secrétariat, une salle pour les groupes et l'accueil des enfants lors des cultes, une cuisine mieux équipée et répondant aux normes actuelles, un sous-sol accessible par le bas, etc. Il est important aussi d'améliorer les problèmes phoniques et énergétiques de ce lieu.

Serge Attinger rappelle qu'aujourd'hui on présente les possibilités. Il mentionne que le Conseil paroissial a décidé d'aller de l'avant et pense que c'est suffisamment mûr pour proposer ce soir la votation de ce crédit d'étude préliminaire. Quelque chose de complet va sortir de cette étude. Le bureau d'architecture va travailler là-dessus et c'est plus tard qu'on pourra décider ce qui sera fait ou non. Le CP devra avoir ensuite des membres représentatifs de la paroisse, créer une commission de la paroisse et aura un outil avec lequel travailler si on décidait d'aller de l'avant. Le risque majeur, inhérent à toute étude préliminaire, est qu'on fasse cette dépense et qu'il n'y ait pas de suite.

Christian Bonjour rappelle les problèmes d'isolation du centre et le gouffre énergétique qu'il représente à l'état actuel.

Jean-Philippe Calame souligne que Le Landeron n'est pas oublié. Pour Cressier, on fait une étude préliminaire pour savoir où l'on va. Le CP invite l'assemblée à participer et c'est quand on a une étude bien ficelée qu'on peut solliciter des fonds. Alors soit on dit que c'est trop tôt et on réfléchit encore pendant des années, on ne décide rien aujourd'hui et on risque de le regretter. Soit on fait confiance au processus et on se donne les moyens sérieux, humains, réfléchis et professionnels pour avancer. À son avis, cela se fait actuellement de façon prudente et réfléchie.

Viviane Juvet dit qu'il serait intéressant de définir si c'est vraiment un projet de Dieu. Si c'est le cas, on peut le faire même si on n'a pas tous les sous. Si le Conseil paroissial a la conviction de faire de ce lieu un lieu de vie, on peut avancer.

Serge Attinger rappelle qu'en tant que propriétaire du lieu on a une responsabilité et qu'effectivement on pourrait faire des projets isolés (cuisine, sonorisation, isolation, etc.). Cependant, avoir un avis global sur le bâtiment, voir son potentiel et décider ensuite ce qui est envisageable de faire lui semble une bonne démarche à faire.

Pour préciser, on rappelle que les frais de l'étude préliminaire ne seront évidemment pas déduits du coût total des travaux si des travaux sont entrepris par la suite.

6.3. Vote concernant un crédit de maximum CHF 25'000.- pour une étude préliminaire relative au Centre paroissial de Cressier

Comme prévu par l'Art. 8 du Règlement général de l'EREN, les votations ont lieu en règle générale à main levée, sauf décision contraire du Conseil paroissial.

Le résultat du vote à mains levées est le suivant :

4 NON - 14 absentions - **37 OUI**

Le crédit pour cette étude préliminaire est donc accepté.

Le président souligne qu'il faudra bien sûr tenir compte de tous les aspects évoqués précédemment par les divers intervenants, afin de bien conduire cet aspect d'étude et que nous puissions apporter un maximum de réponse.

7. Elections

Comme prévu par l'Art. 8 du Règlement général de l'EREN, les élections se font à bulletins secrets. Il y a toutefois certaines exceptions. L'assemblée accepte que nous ne relisions pas le document concernant ces exceptions.

a. Frédo Siegenthaler – pasteur – (réélection tous les 6 ans)

Frédo Siegenthaler a été élu par l'Assemblée en date du 22.12.2019, à l'issue d'un culte unique à St-Blaise. La réélection intervient donc maintenant. A ce propos la Constitution (art 58) et le Règlement général (art. 161 et 162) prévoient que le CP propose une réélection tacite.

L'Assemblée ne demandant pas une réélection par votation, le pasteur Frédo Siegenthaler est donc réélu tacitement !

b. Election des vérificateur et vérificatrice

Anouk Gillabert et Nicolas Pointet ont œuvré plusieurs années, et **Gilles Guignard** a eu le rôle de suppléant cette année. Ces trois personnes sont disposées à poursuivre comme vérificateurs pour les comptes 2026 et sont réélues à l'unanimité.

c. Elections au CP

Pour cette élection, les bureaux électoraux et de dépouillement sont à constituer car elle doit avoir lieu à bulletin secret : Nicole Otth, Éric Aubert, Jean-Claude Vuilleumier et Jean-Claude Berger ont accepté d'effectuer le dépouillement. Ils se distribueront les rôles de membre, secrétaire et président-e.

Deux personnes se présentent aux postes de Conseiller-ère de paroisse :

- Présentations

Carine Daoud Bonjour est enthousiaste d'avoir été approchée pour être conseillère de paroisse. Elle aime se dire « responsable de rien, disponible pour tout », même si maintenant, après plusieurs mois au CP, elle a accepté le dicastère communication. Elle aime l'accueil sous toutes ses formes, comme elle le vit au service Café après les cultes à St-Blaise ou lors des parcours Alpha dans lesquels elle s'investit.

Elle est ergothérapeute en psychiatrie. Elle aime l'écoute, la qualité des échanges, du lien et ce sont des valeurs qu'elle souhaite mettre au service de la communauté.

Carine aime être au bon endroit, faire les choses de la bonne manière et au bon moment tout en tenant compte de la diversité de chacun. Elle a beaucoup à comprendre du fonctionnement de la paroisse et est reconnaissante d'être « coachée » par Ruth. Elle a besoin d'expériences, d'idées et même parfois de frustrations comme moteur pour avancer. Mais Carine a besoin du soutien et d'aide des paroissiens aussi pour faire vivre au mieux ce dicastère de la communication.

Christoph Walther et sa famille ont rejoint la paroisse en 2019, venant de Berne à Neuchâtel. Christoph a eu un coup de cœur et un réel attachement pour cette région où son épouse Marianik a grandi. Arrivé à l'église à St-Blaise, il s'est engagé auprès des enfants dans le groupe Bee Happy. Il aime travailler en équipe, n'ayant pas besoin d'être sur le devant de la scène, mais aimant contribuer. Quand Delphine lui a demandé il y a quelques années d'intégrer le CP, ce n'était pas encore le bon moment, alors que maintenant ça l'est. Physicien de formation, la comptabilité n'est pas forcément son truc, mais il aime est et à l'aise avec les chiffres et se sent prêt à relever les défis du dicastère finances du CP. Le super tuto préparé par Sophie pour la compta sera un outil très précieux, c'est aussi ce qui l'a rassuré pour accepter le poste de caissier général de la paroisse.

- Vote
 - Elue par 54 voix – Carine Daoud Bonjour
 - Elue par 54 voix – Christoph Walther

Carine et Christoph sont félicités. Nous profitons de cette élection au CP pour adresser des remerciements à Marina Bonnet-Baerfuss qui a siégé depuis l'été 2025 comme invitée au CP pour participer à divers projets particuliers, ceci jusqu'en été 2026. Cela a été pour elle une façon de se mettre à disposition de la paroisse.

8. Remerciements

Des remerciements sont adressés aux nombreuses personnes impliquées dans les différentes structures actives au sein de la Paroisse (annexe 4).

Le président de l'Assemblée termine en remerciant l'équipe du CCL Est pour l'apéro préparé qui se déroulera à l'issue de la séance, ainsi que tous les participants à la soirée.

9. Divers

- Le culte de Vendredi Saint aura lieu à St-Blaise
- Le culte de Pâques à St-Blaise est annulé et invitation est faite à se joindre au culte qui sera diffusé en eurovision depuis la collégiale de Neuchâtel. Être sur place à 9h30. Le culte de Pâques au temple du Landeron a bien lieu.
- A propos de la demande de précision à Frédo sur ce qu'il a dit lors de l'AP 2025 concernant le salaire du coordinateur de jeunesse. Frédo ne se rappelle plus avec exactitude les propos tenus, cependant

la récolte du financement complet n'était pas un point initial pour l'engagement. Le financement était plutôt à atteindre progressivement. La décision du CP pour engager un coordinateur de jeunesse avait été de faire un pas de foi en avant, même si le salaire n'était pas garanti. En revanche il était clair qu'un point de situation serait fait un an après et que la poursuite de ce mandat serait conditionnée par le financement général du poste dédié à la jeunesse.

- Erica Schwab informe que pour le concert de Gospel à Lignièrès, où il n'y avait pas de collecte, elle a dû payer CHF 250.- au SCAV et demander préalablement une autorisation de manifestation publique. C'est venu de la commune de Lignièrès.

La décision est d'adresser une demande à la secrétaire générale de l'EREN, Corinne Burgener, pour qu'une solution cantonale soit trouvée à ces problèmes avec le SCAV.

10. Prière finale

Le pasteur Pagnamenta clôt par la prière.

La séance est levée à 22h20

Pour l'Assemblée de paroisse de l'Entre-deux-Lacs

Cressier, 19 mars 2026

Serge Attinger
président



Béatrice Macherel
secrétaire



Annexe 1 : Liste des présences et liste des excusés

Annexe 2 : Structure des comptes de la paroisse et rapport des vérificateurs de comptes

Annexe 3 : PV d'élection de membres du CP

Annexe 4 : Remerciements